

CONVENTION

Au Fil de l'Eau

2024

REUSSITE EDUCATIVE
CAISSE DES ECOLES

Intitulé : Convention de prestation consultation de soutien et de suivi psychologique

Date de début : **1er janvier 2024**

Date de fin : **31 décembre 2024**

Association Au Fil de l'Eau

1 rue de Strasbourg 50100 Cherbourg-en-Cotentin
02.33.43.07.74

Adresse e-mail : contact@asso-aufildeleau.org

Site Internet : <http://www.asso-aufildeleau.org>

<https://www.facebook.com/aufil.deleau.927>

Code APE : 9499Z - Siret : 398 427 310 00048

Entre, d'une part

Caisse des écoles

Réussite Educative
Direction Enfance Education
Espaces d'activités
Place de Bourgogne
50130 Cherbourg-en-Cotentin

Représentée par **Monsieur Dominique HEBERT**
En qualité de **Président**

Et, d'autre part

L'association Au Fil de l'Eau

1 Rue de Strasbourg
à 50100 Cherbourg-en-Cotentin
Représenté par **Catherine DURAND**
En qualité de **Présidente**

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

1. Article 1 : Objet

A la demande du dispositif de Réussite Educative, l'association Au Fil de l'Eau mettra en place une consultation de soutien et de suivi thérapeutique à destination de bénéficiaires du programme de Réussite Educative.

Cette consultation sera conduite par une psychologue diplômée.

Cette prestation d'accompagnement se déroulera **de janvier à décembre 2024**. Elle pourra être reconduite selon les besoins du bénéficiaire des soins et pourra évoluer en fonction de l'avis de l'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien.

2. Article 2 : Moyens mis en œuvre

L'association Au Fil de l'Eau affectera une psychologue diplômée pour les actions suivantes :

- Les consultations menées par une psychologue diplômée auront lieu selon un rythme définis pour chaque intervention, entre Au Fil de l'Eau, le Programme de Réussite Educative et les bénéficiaires.
- Des rencontres avec la famille peuvent être organisées en cas de besoin ou de demande par les parents eux-mêmes.
- La participation aux réunions de l'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien, organisées par le coordinateur du Programme de Réussite Educative.

3. Article 3 : Organisation et planning

L'intervention pourra être interrompue en cas de volonté explicite du bénéficiaire ou de ses représentants légaux.

4. Article 4 : Montant de l'action

La Réussite Educative s'engage à verser à l'association Au Fil de l'Eau en contrepartie de cette prestation le coût équivalent au travail fourni.

Coût horaire : 76 € / heure pour les rdv de suivis individuels (en fonction des rdv)

Coût horaire : 140 € pour les consultations collectives (3h)

5. Article 5 : Conditions de règlement

Le règlement se fera à la fin de chaque période de 3 mois. Une facture sera éditée par l'association Au Fil de l'Eau selon les activités réellement effectuées, décrites à l'article 2.

Cette facture sera acquittée par virement administratif sur le compte :

Association Au Fil de l'Eau

Crédit Mutuel

Cherbourg Octeville

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
15489	04703	00037891501	08

6. Article 6 : Conditions générales

En cas de contestation ou de litige à propos de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les coproducteurs conviennent de s'en remettre à l'appréciation des Tribunaux de Cherbourg-en-Cotentin ou de mettre fin à la prestation d'un commun accord.



Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le 23/11/2023

ID : 050-200057578-20231115-DEL_2023_015-DE



En deux exemplaires.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 23/10/2024

Caisse des écoles

Réussite Educative

Dominique HEBERT

(N°AR_2021_CECC-01)

**CHERBOURG-EN-COTENTIN
CAISSE DES ECOLES
En qualité de Président**

Pour l'association Au Fil de l'Eau

Catherine DURAND

En qualité de Présidente



Association Au fil de l'eau
Espace d'Activités de l'Amont Quentin
1 rue de Strasbourg
50100 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 43 07 74 / 06 77 78 03 98
Siret : 398 427 310 00048 - Ape : 9499Z